



Bulletin Municipal d'information
2021 - N° 37

LE MISONNAIS



Les travaux



Ecole



Crèche



ACM

Editorial

Misonnaises, Misonnais, chers concitoyens,



Malgré la crise sanitaire et ses contraintes, d'importants travaux ont pu être réalisés dans le courant de l'année 2021. Des travaux de sécurisation attendus tels que la création du rond-point à l'entrée nord des Armands ou encore la traversée des Eyssaras avec le renouvellement d'un tronçon du réseau d'eau potable, la mise en place d'un réseau pluvial, la création de trottoirs et de ralentisseurs aux normes.

Le détail de tous les travaux réalisés dans l'année et leur financement sont relatés dans ce bulletin municipal élaboré par des membres de la commission de l'information que je tiens à remercier. J'adresse mes sincères remerciements à l'Etat, à l'Agence de l'Eau, au Conseil Départemental, au Conseil Régional pour les subventions importantes qu'ils nous ont accordées.

Je voudrais ajouter encore un mot de gratitude envers les gérants de nos commerces qui ont fait preuve de patience et de compréhension alors même qu'ils ont été impactés par un manque à gagner pendant la construction du rond-point, en raison des difficultés de circulation.

Au mois de juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir la sympathique famille Petit qui remplace M. et Mme Fromont à la boulangerie. Océan, notre boulanger et Brume, notre pâtissière nous arrivent de l'Aveyron. Nous souhaitons à ces jeunes entrepreneurs une vraie réussite et à Gérard Fromont une bonne santé, en profitant bien longtemps de sa retraite méritée, avec son épouse.

Sur le plan des activités culturelles et sportives, en raison de la pandémie et du passe sanitaire, les associations ont malheureusement dû annuler leurs programmes avec beaucoup de regrets, que ce soit la journée des débutants pour le foot, la fête des Armands, la fête du matériel roulant, et autres animations prévues.

Pour les mêmes raisons, nos anciens n'ont pas pu, pour la deuxième année consécutive, se retrouver autour du traditionnel repas offert par le CCAS et la municipalité. Ces jours-ci, les membres du CCAS ont distribué un colis, préparé par nos commerçants, aux personnes de 80 ans et plus ou aux personnes nécessiteuses. Je les remercie pour ce geste de générosité envers nos aînés.

L'année 2021 a été une année électorale. Vous avez bien voulu me renouveler votre confiance lors des élections départementales, je tiens à vous renouveler toute ma reconnaissance.

2022 sera aussi une année électorale importante avec les présidentielles, suivies des législatives. Ce sont des choix qui engagent notre pays, souhaitons une mobilisation importante pour ces deux scrutins.

Pour l'heure, la reprise de l'épidémie est là, avec de nouvelles restrictions qui contraignent chacun de nous à la vigilance, et à la prudence afin de nous protéger au mieux, ainsi que nos proches. Dans ce contexte délicat, les festivités de fin d'année et la traditionnelle cérémonie des vœux de début janvier ont une nouvelle fois dû être annulées. Il nous tarde de pouvoir retrouver rapidement ces moments de convivialité, de fêtes et de retrouvailles qui nous manquent. Nos efforts doivent être maintenus pour l'instant afin de préserver les plus fragiles d'entre nous, de soutenir nos soignants épuisés, nos pompiers, nos forces de l'ordre.

Heureusement, la magie de Noël opère toujours, nous donne du baume au cœur avec la chaleur des retrouvailles en famille et nous apporte sa part de rêve, de douceur et de paix.

J'espère vivement que 2022 sera une année plus calme et plus sereine.

Avec une pensée particulière pour les personnes malades, isolées, dans la peine ou la douleur, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes ainsi que mes meilleurs vœux pour la Nouvelle Année, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Robert GAY.



Vie municipale

Etat Civil du 01/01/2021 au 31/12/2021

NAISSANCES

- Ezzio DOS SANTOS, né le 28 janvier à Manosque (04), fils de Gaëtan DOS SANTOS et de Audrey SCUITTI, le Jardin.
- Adam MAMA, né le 1^{er} juin à Manosque (04), fils de Chabi MAMA et d'Amélie CATANZANO-GISSELMANN, quartier Bramafan.
- Ambre PARIGOT, née le 14 juin à Digne-les-Bains (04), fille de Aymeric PARIGOT et de Caroline LEGOFF, route des Jardins.
- Ambre DOUSSOULIN, née le 01 août à Gap (05), fille de Thomas DOUSSOULIN et de Stéphanie ROSSETTO, font Michelle.
- Ambre GIRAUD, née le 20 août à Aix-en-Provence (13), fille de Vincent GIRAUD et de Laura ANGLES, les Eyssaras.
- Maddie RÉMY FACQ, née le 06 octobre à Gap (05), fille de Bryan RÉMY et de Ophélie FACQ, les Hostes.

BAPTÊME CIVIL

- LATIL Gabriel, le 21 août.
- RÉMY Rubben, le 21 août.

MARIAGES

- Nikiforos KAMBUROPULO et Kay Thi AUNG, le 13 février.
- Clément JAQUARD et Katharina REYNIER, le 12 juin.
- Jimmy LANTOINE et Coralie LEGRAND, le 12 juin.
- Aymeric PARIGOT et Caroline LEGOFF, le 31 juillet.

DÉCÈS

- Maria Térésa NOBLE née MARTINEZ, le 02 janvier à Digne les Bains (04).
- Roger COSTE, le 02 janvier à Digne les Bains (04).
- Rolland GIRAUD, le 08 janvier à Sisteron (04).
- Kazamali DJAFFAR, le 17 janvier à Sisteron (04).
- Dominique COUDOULET, le 21 janvier à Gap (05).
- Josette PARET née RICARD, le 30 janvier à Gap (05).
- Patrice GUINHEU, le 30 janvier à Mison (04).
- Yvette PLEUVERAUX née PONSONNET, le 20 février à Malijai (04).
- Denis TARSAC, le 04 mars à Laragne-Montéglin (05).
- Pierre GUIET, le 22 juin à Mison (04).
- Simone COPPIS née ZABEE, le 27 août 2021 à Peipin (04).
- Francis BREMOND, le 13 septembre à Sisteron (04).
- Jocelyne FERAUD née BREMOND, le 18 octobre à Gap (05).
- Daniel BREMOND, le 31 octobre à Ribiers (05).
- Juliette MICHEL, le 17 décembre à Sisteron (04).
- Dominique FOURES, le 20 décembre à Aix-en-Pce (13).

LES TRAVAUX

Certains programmes de travaux, explicités ci-après et dans nos précédentes colonnes, sont maintenant achevés. Pour toutes ces opérations, menées à bien, nous adressons nos sincères remerciements à tous nos financeurs et à toutes les entreprises intervenantes.



Les Hostes

Le quartier des Hostes change de visage avec les travaux exécutés en début d'année. Un grand parking a été créé et la nouvelle voie d'accès permet aux habitants de rejoindre le hameau de façon totalement sécurisée. L'ancienne sortie sur la départementale 4075, trop dangereuse, est maintenant condamnée par une barrière amovible réservant un passage exceptionnel aux services de secours ou aux services techniques.

Les travaux auront coûté 79 100 € avec un financement de 50 % par l'état, (DETR), et 50 % par la commune.

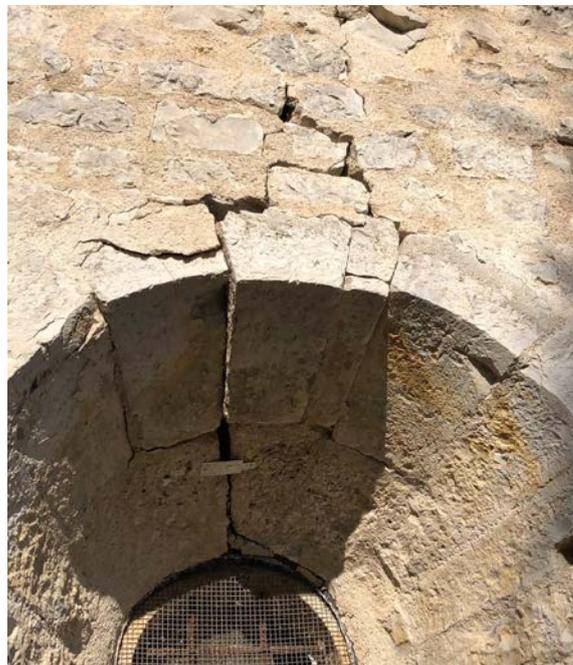
Vie municipale

Les Eyssaras

Comme vous avez pu le constater, les travaux des Eyssaras sont maintenant terminés. Un élargissement conséquent de la voie, la réfection de la chaussée, la récupération des eaux de pluie, ainsi que le renforcement de la desserte d'eau potable améliorent la circulation et la vie dans le quartier.

Les travaux auront coûté 219 300 € avec une participation de l'agence de l'eau de 16 500 €, du département de 55 200 €, plus 6 500 € au titre des amendes de police, et 141 100 € pour la commune.

Puis, au-delà de ces travaux communaux, le Département 04 a refait totalement la couche de roulement en enrobé, avec la signalétique nécessaire pour un montant de 30 000 € environ.



Ste Baume

Depuis quelque temps, notre chapelle Ste Baume subit des mouvements de structure avec notamment un tassement de l'angle sud-ouest entraînant d'importantes fissures. Devant les risques encourus lors de manifestations, une sage décision de fermeture de l'établissement avait été prise.

Pour cet élément majeur du patrimoine misonnais, d'importants travaux de consolidation par pose de tirants, de réfection de toiture, et de remplacement de vitraux et de plâtre / peinture sont envisagés. Un montant de 150 000 € environ est avancé par l'architecte du patrimoine consulté. Pour ce faire, la commune sollicitera tous les partenaires financiers pouvant participer, la Région, DETR, l'association de Sauvegarde de l'Art Français et parmi ceux-ci, nous postulerons auprès de La fondation du Patrimoine pour l'ouverture d'une souscription publique.

Vie municipale

Le rond-point.

Aujourd'hui, notre rond-point est terminé, la voie nouvelle pour l'accès aux Contes et quartiers arrière est engagée.

Ce dispositif giratoire, après moult commentaires, interrogations, agit bien selon les prévisions annoncées par le service des routes du département 04. Il ralentit la circulation dans le hameau des Armands, sécurise la sortie de la D124 arrivant du village, et permettra aux futurs utilisateurs de la nouvelle voie de rejoindre la D4075 de façon sûre.

Après réalisation de l'anneau, un comptage réalisé du 17 au 23 novembre permet de constater que la vitesse moyenne relevée dans la traversée des Armands est de 44 km/h dans le sens Laragne-Sisteron et de 43 km/h dans le sens Sisteron-Laragne, avec au total dans les deux sens, 85% des véhicules roulant en dessous des 50 km/h règlementaires.

Au niveau financier, le giratoire aura coûté 434400 € HT, la nouvelle voie des Contes 266800 € HT. Le financement reste encore provisoire aujourd'hui car une demande de subvention pour les réseaux d'eau potable créés est en cours d'instruction auprès de l'Agence de l'Eau et du Département 04. En revanche, nous avons confirmation, pour l'ensemble, d'une participation de l'état (DETR) d'un montant de 281 000 €, une aide du Département 04 de 120 000 € et un reversement d'amendes de police de 50 000 €.



« La Fondation du patrimoine engage des campagnes de souscriptions publiques et d'appels aux dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif. Les dons collectés par ces campagnes de financement participatif sont affectés à la réalisation d'un projet déterminé. »

Comment ça marche ?? Le principe, déjà utilisé pour le château et l'alambic, consiste à faire un appel public aux dons. En fin d'opération, l'association double le montant global recueilli auprès des donateurs. Par ailleurs, comme tout don auprès d'une association d'intérêt public, le montant versé octroie au foyer fiscal du donateur une réduction d'impôt de 66 %, soit pour un don de 100 €, un coût réel de 33 €.

En début d'année, un imprimé vous sera distribué dans les boîtes à lettres, notre chapelle patrimoniale compte sur votre générosité.

Versez...



LE TRI, UNE AFFAIRE DE TOUS!

Lorsque vous triez un déchet, vous permettez son recyclage ou sa valorisation. Correctement trié, un déchet devient une ressource.

- Soyez vigilants et respectez bien les consignes de tri pour un recyclage optimal.

Qu'est-ce que le tri ?

Le tri des déchets regroupe toutes les actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour les valoriser et ainsi réduire au maximum la quantité de déchets ménagers résiduels, non recyclables.

- Ces gestes s'exécutent au quotidien, ils sont faits par tous, pour l'intérêt de tous.

Quel est l'intérêt du tri ?

Économiser les ressources naturelles, limiter notre impact environnemental, éviter de produire des déchets non recyclables.

- Le tri sélectif est bénéfique à plusieurs titres. Pour nos enfants, pour notre commune, pour notre environnement et notre nature, et surtout pour notre budget.

Les emballages en plastique, en papier/carton, en verre sont fabriqués à partir



Un comble!!

de ressources naturelles issues de notre planète.

- Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles.

Concernant les déchets ménagers non-recyclables, pouvons-nous limiter leur impact sur l'environnement ?

Une partie de nos déchets ménagers ne sont pas recyclables et ces déchets doivent alors être incinérés ou enfouis. Le coût de ces traitements ultimes est en augmentation croissante ces dernières années. Les communes sont obligées d'augmenter leur budget pour ces postes, en sollicitant les contribuables lorsque les budgets ne peuvent plus être équilibrés.

Dans les déchets ménagers, certains sont d'origine organique, ils peuvent donc être compostés. Le produit ainsi obtenu à l'issue de ce processus est

comparable à l'humus, il est très utile en agriculture et jardinage. Lancez-vous et faites un geste pour votre environnement en réduisant les déchets à collecter et à enfouir. Vous pouvez recycler le compost pour améliorer la terre de votre potager, mais aussi utiliser les marc de café et les coquilles d'œufs comme engrais naturels, tout comme les coques des noix, amandes et noisettes comme fertilisants ou isolants naturels.

Conclusion

Adoptez des gestes éco-responsables: recyclez efficacement pour éviter le gaspillage des ressources et limiter les pollutions. Ces initiatives contribuent à réduire les charges croissantes sur le traitement des déchets et permettent d'amoindrir la hausse de la fiscalité.

Le tri est ainsi l'affaire de tous! Alors continuons à trier toujours plus d'emballages et de déchets pour protéger ensemble notre environnement.

Par ailleurs, un autre rappel concernant la pollution et la préservation de l'environnement : tout brûlage de déchets verts et végétaux, quelle que soit la saison, est interdit aujourd'hui sauf dérogation agricole expresse. Voir l'arrêté préfectoral 2020-021-006 sur le site de la commune, rubrique infos administratives.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale, après les fermetures imposées par la crise sanitaire, a rouvert ses portes après le dernier confinement. De nouvelles mesures gouvernementales sont alors devenues obligatoires: port du masque, gel hydroalcoolique, gestes barrières, mise en quarantaine, désinfection des ouvrages, et présentation du test anti-Covid dûment valide, contrôlé par les bibliothécaires habilités.

Toutes ces contraintes n'ont pas rebuté les lecteurs pour retrouver le chemin de la bibliothèque.

Afin de pouvoir servir celles et ceux qui ne possèdent pas de test anti-Covid,

un catalogue recensant l'ensemble des livres (plus de 4000) est en cours d'élaboration et sera bientôt mis en ligne sur le site de la Mairie. Les modalités de réservation y seront indiquées pour le « click and collect ».

Les bibliothécaires bénévoles remercient M. le Maire et l'ensemble des membres du conseil municipal ainsi que tous les abonnés pour la confiance qu'ils leur accordent.

Meilleurs vœux de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : Mireille Foucher, 0631905865
Animations à venir :

- Exposition de photos de Marie-Christine Borrély (date à déterminer).
- Présentation des orchidées



rencontrées sur la commune (printemps) par René Foucher.

- Les champignons et les arbres - Confusions et intoxications (automne) par René Foucher.

Vie municipale

ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

Une entrée accueillante et une structure plus sécurisée

Aujourd'hui, nous avons, après de gros travaux, une entrée du centre sécurisée et très accueillante, décorée par de superbes motifs animaliers. L'équipe pédagogique remercie la municipalité et les artisans qui ont contribué à cette réalisation, M. Baffray et M. Trioux.

Périscolaire

Le mercredi est un jour de détente, mais pas une simple garderie. A la journée ou à la demi-journée, les enfants sont accueillis par des animateurs diplômés pour participer à des projets collectifs. « Rien n'est déchet, tout est déco », les tableaux réalisés seront visibles en juin 2022 à l'occasion



des 10 ans du pôle périscolaire. Nous espérons voir prochainement plus d'enfants pour préparer la fête car actuellement la fréquentation est très faible.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Toute l'année, les enfants sont sensibilisés au développement durable. Ils ont visité la déchetterie de Ribiers, découvert l'univers apicole à Rousset, construit un hôtel à insectes et un tipi au centre de loisirs.

Pendant les vacances, l'équipe pédagogique a privilégié les activités en pleine nature : cani-rando au Col Bayard, accrobranche à Mallemoisson, paddle à Volonne, musée promenade de Digne... Le groupe des 6-11 ans, qui est parti en séjour au Lautaret, se remémore encore la descente en rafting et attend avec impatience les activités à la mer en juillet 2022.

En Octobre, nous avons rendu visite aux « Copains du Marché ». Nous les remercions pour leur accueil et leurs explications. Petits et grands ont adoré le jus de poire et la crème de châtaigne.

Espace Jeunes

Les contraintes sanitaires n'ont pas permis aux adolescents de partir en Allemagne, ni de profiter d'un séjour à la montagne pour skier.

Pendant les vacances, les jeunes âgés entre 11 et 17 ans ont découvert, pour le plaisir de tous, de nouvelles activités : le cani-kart, la cani-rando, la descente en trottinette et le quad-bike.

En attendant le prochain séjour en février 2022, ils se retrouvent le mercredi après-midi et le vendredi soir pour des activités sportives et des jeux.

Ils sont aussi sensibilisés à l'Art. Ils préparent déjà la « Grande Expo » qui aura lieu en juin 2022 pour fêter les 15 ans de l'Espace jeunes.

Nous recherchons encore des passionnés, bénévoles ou non, jeunes ou moins jeunes, ayant des compétences en peinture, sculpture, photographie... pour sensibiliser nos jeunes à la création artistique sous toutes ses formes.

Enfin, si vous souhaitez des renseignements sur les métiers de l'animation : BAFA, BP JEPS, n'hésitez pas.

Contact : Caroline 06 12 57 85 06



Vie municipale

ÉCOLE

Voyage à l'océan pour les élèves de l'école

Du lundi 20 septembre au samedi 25 septembre 2021, 53 enfants de l'école accompagnés par 6 adultes se sont rendus dans la baie de Saint-Jean-de-Luz pour découvrir l'océan.

Après des mois d'attente et un important investissement de tous les partenaires de l'école, le départ était fixé le lundi 20 septembre, direction la côte basque afin de découvrir l'océan.

De nombreuses activités de découverte du milieu étaient prévues avec, entre autres, l'initiation au surf pour les plus grands, la pêche à marée basse, la découverte de la pelote basque, la visite de l'aquarium de Biarritz, la sortie en bateau, la randonnée au bord de l'océan dans le domaine protégé d'Abbadia.

C'est avec les mémoires pleines de souvenirs et l'envie de repartir découvrir rapidement d'autres horizons que nous sommes revenus à Mison après 5 jours de voyage.



Nous tenons à remercier sincèrement la municipalité, les parents d'élèves et leur association, les entreprises ainsi que toutes les personnes ayant soutenu notre projet.

L'équipe enseignante.



CANTINE SCOLAIRE

Après un sondage fait auprès de communes avoisinantes sur les tarifs pratiqués au sein des cantines scolaires, nous avons constaté que nos tarifs étaient un peu supérieurs.

Le conseil municipal vient d'instaurer une baisse du prix acquitté par les parents pour leurs enfants intégrant une donnée sociale, un tarif préférentiel en fonction du quotient familial.

Ainsi, les tarifs applicables à compter du 1^{er} février 2022 seront :

• 3.50 € pour les foyers au QF ≤ à 700 € • 4.00 € pour le tarif normal • 6.00 € pour les adultes (inchangé).

La commune fait, avec ces modifications, un effort collectif sachant que le coût réel facturé du repas est de 6.11 €, auquel il faut ajouter les charges de personnel, de ménage et d'entretien des locaux.

ADMR

L'année 2021 a encore été perturbée par l'épidémie de covid 19, qui est en train de lancer une 5^{ème} vague dont on ne connaît pas encore les conséquences au moment où ces lignes sont écrites.

Par chance, mais aussi parce que toutes les précautions ont été prises, nous n'avons pas eu de cas chez nos bénéficiaires ni chez nos intervenantes à domicile. Il faut préciser que toute l'année, ces dernières étaient, et sont toujours, munies de blouses, masques, gants, gel hydroalcoolique.

En août, les pouvoirs publics ont imposé la vaccination pour tout le personnel de l'ADMR, y compris le personnel administratif et les bénévoles. Faute de quoi, le contrat de travail des non-vaccinées a été suspendu à partir du 15 octobre. On peut espérer que cette mesure difficile à prendre pour l'employeur a été efficace.

L'activité de l'ADMR de Mison a été impactée par la crise sanitaire avec une perte de 600 heures par rapport à l'année 2019. Cela représente une baisse de 12%, ce qui est considérable.

La situation financière ne s'est pas dégradée pour autant, grâce aux compensations financières du Conseil Départemental 04, ce que je tenais à signaler. Je n'oublie pas non plus le soutien financier et la mise à disposition de locaux fonctionnels et très bien situés de la part de la commune de Mison.

Enfin, comment passer sous silence le don de la troupe de théâtre « Les Didascalies sur Seine » qui a offert la totalité de la recette de la pièce jouée en juin au village, devant l'église Saint-Roch. Remercions aussi, les spectateurs, Misonnais ou non, qui ont généreusement participé au chapeau. Et, cerise sur le gâteau, le jeu des acteurs était



de grande qualité, porté par l'enthousiasme de Marie-Zoé Beaugrand.

Cette année a été marquée aussi par la revalorisation des salaires avec l'application de l'avenant 43 pour les salariés de la branche d'aide à la personne. La hausse a été moins importante que nous l'aurions souhaité pour les salaires les plus bas, mais la nouvelle grille met l'accent sur la formation qui permet une meilleure évolution de carrière, et donc une meilleure rémunération.

Le vendredi 10 décembre, nous avons fêté le départ à la retraite de Danièle Boéro, auxiliaire de vie, qui a travaillé de nombreuses années pour l'ADMR Mison. Nous lui souhaitons une bonne retraite active.

Post-scriptum : L'ADMR de Mison recherche des bénévoles pour s'impliquer dans la gestion. La situation de l'association est saine, et c'est un plaisir de contribuer au maintien à domicile des Misonnais.

René Foucher, responsable de l'ADMR Mison.

Contact : 04 92 34 07 75 - admr.mison@admr04.org

Permanences : lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30.

CCSB

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

L'année 2021 a encore été perturbée par l'épidémie de covid 19, qui est en train de lancer une 5^{ème} vague dont on ne connaît pas encore les conséquences au moment où ces lignes sont écrites.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch et notre commune, simplifient vos démarches. Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pourrez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, à partir du 1^{er} janvier 2022. La dématérialisation de toutes les demandes d'urbanismes s'inscrit dans le cadre de la loi Elan du 23 novembre 2018.

Le GNAU est une solution à la fois plus pratique, plus accessible, plus rapide, plus écologique et plus sécurisée pour déposer, en mairie, des demandes d'urbanisme réglementaires.

Ce nouveau service en ligne concerne l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, des plus courantes au plus techniques.

Dès maintenant pour Mison, le site est consultable pour les :

- Certificats d'Urbanisme (CUa et CUb) qui détaillent les règles d'urbanisme auxquelles est soumis un terrain identifié, en vue d'un projet précis ou non.
- Déclarations Préalables (DP au titre du code de l'urbanisme) délivrées pour une demande de réfection de toiture, de remplacement de fenêtres, d'aménagement de clôture, de construction d'une piscine, de ravalement de façade...
- Permis de Construire de Maison Individuelle (PCMI).
- Autres Permis de Construire (PC) et Permis d'Aménager (PA).
- Permis de Démolir (PdD).
- Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) formulées en cas de vente d'un bien pour permettre au détenteur du droit de préemption urbain de faire connaître sa décision.
- Renseignements d'urbanisme et documents d'information sur une parcelle donnée.

Comment utiliser le guichet numérique ?

- Le dépôt d'une demande d'urbanisme sur le portail GNAU est à privilégier pour faciliter son instruction par le service urbanisme et l'obtention de la réponse du maire.

- Lorsque vous déposez une demande sur le portail GNAU, il est inutile de la déposer en double sous forme papier en mairie.

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Tous vos dossiers d'urbanisme depuis votre salon, c'est désormais possible avec le :

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

RAPIDE | **ECONOMIQUE** | **PRATIQUE**

CONTACTEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAI-BUËCH :
Service Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme
Horaires : Du lundi au Jeudi de 9h-12h et de 13h à 17h30
Le Vendredi de 9h à 12h

PARTICULIER OU PROFESSIONNEL

DÉPOSEZ VOS DOSSIERS EN LIGNE

Etape 1 : Aller sur la page internet du GNAU : <https://gnau23.operis.fr/cghautesalpes/gnau/>.

Etape 2 : Créer un compte.

Etape 3 : Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...).

Etape 4 : Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet.

Etape 5 : Remplir l'imprimé Cerfa en ligne correspondant à votre demande, en joignant toutes les pièces.

Etape 6 : Valider le dépôt de votre dossier.

A noter :

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.

A titre d'information, il faut savoir que si ces démarches sont gratuites pour les administrés, elles sont payantes pour la collectivité. La CCSB répercute les coûts de traitement sur les communes. A titre d'exemple courant, un permis de construire est facturé 176 €, nous avons ainsi reversé 6 800 € en 2020, et 5 500 € sur les 3 premiers trimestres 2021.

Pour ne pas alourdir les dépenses, assurez-vous que votre projet est abouti avant de le déposer.

Vie municipale

L'élaboration du SCoT du Sisteronais Buëch est lancée!

En tant que membre de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, notre commune est concernée par l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) dont le périmètre est équivalent à celui de l'intercommunalité (60 communes à cheval sur 2 régions, 3 départements – 1 500 km² - 25 200 habitants).

De quoi s'agit-il ?

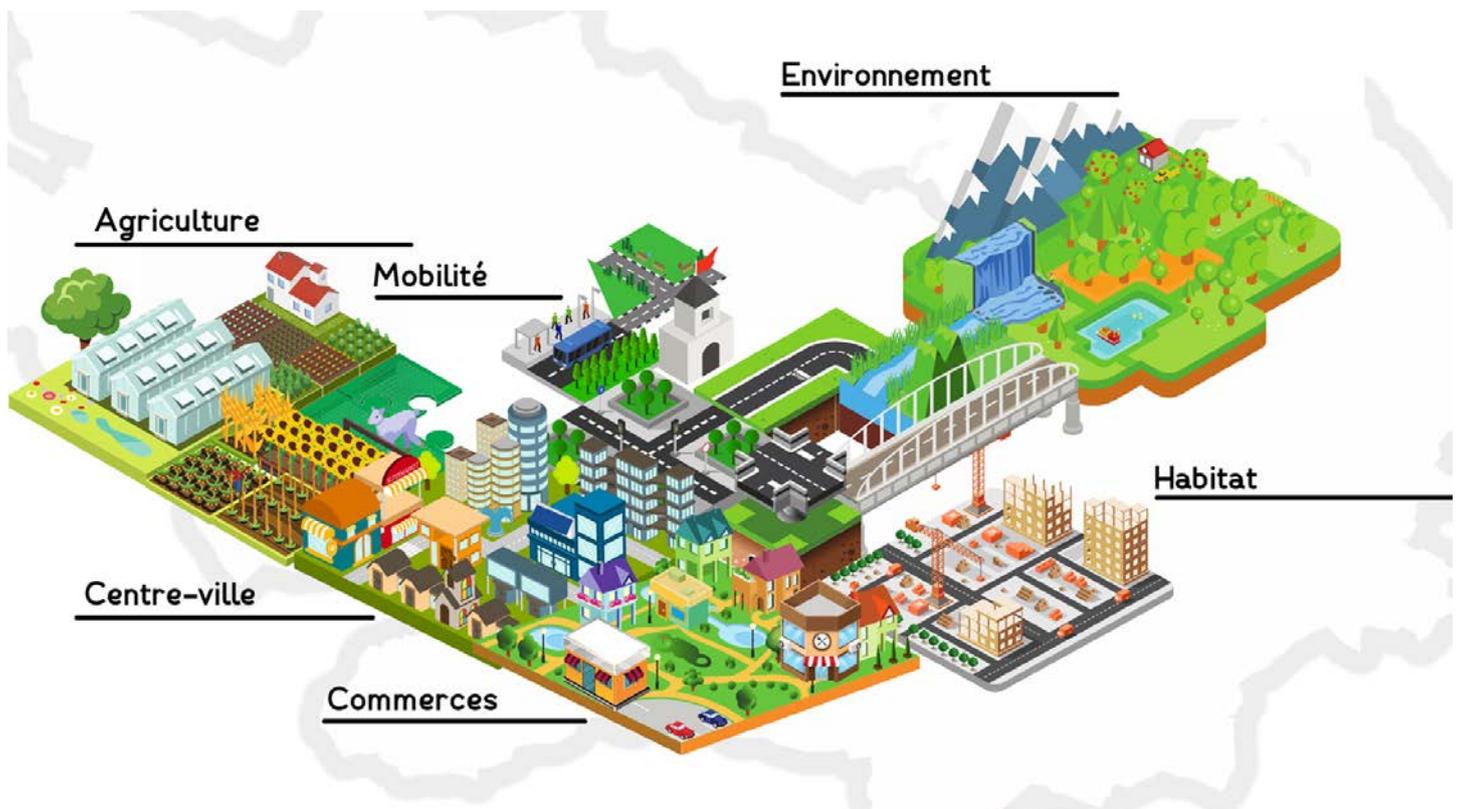
Créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000 et d'abord réservé aux grandes agglomérations, c'est désormais l'ensemble du territoire français qui doit en être couvert. Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il est élaboré à l'échelle du bassin de vie (ici la communauté de communes) car les lieux d'habitation, de travail, de consommation, de loisirs, ... ne s'arrêtent plus aujourd'hui aux seules limites de la commune. Le SCoT se doit de définir une vision globale et cohérente de l'aménagement de l'espace sous la forme d'orientations et objectifs communs :

- Combien d'habitants prévoyons nous d'être à cet horizon ?
- Quelles formes de logements privilégier ?
- Quelle offre de services, de commerces, d'équipements proposer pour assurer une couverture des besoins de l'ensemble du territoire ?
- Comment maintenir et développer une économie rayonnante et de proximité ?
- Comment protéger les paysages, principaux atouts de nos montagnes et vallées ?...

Ce sont ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), à l'échelle communale, de reprendre ces objectifs en édictant des règles pour les constructions et les aménagements mais aussi pour protéger le patrimoine, les espaces agricoles et naturels

Au-delà de constituer un document réglementaire, l'élaboration du SCoT est un temps privilégié de construction d'un « projet de territoire » par le biais de réflexions prospectives portées par les élus des communes de la CCSB, en y associant des acteurs locaux tels que les citoyens, des associations et autres représentants et organismes mobilisés.

Lancées cet automne, ces réflexions s'organiseront en phases successives, pour comprendre, se projeter, orienter, concerter, ... et ainsi construire le projet de SCoT qui sera soumis à avis avant son adoption prévue fin 2024.



INTRAMUROS

Mais qu'és aco ?

IntraMuros est une application mobile gratuite mutualisée entre notre commune et la Communauté de Commune Sisteronais-Buëch (CCSB). C'est un moyen simple de partager la vie locale, sans avoir besoin de communiquer ses coordonnées.

Comment ?

Sur IntraMuros, chaque utilisateur découvre les informations de la commune et de l'intercommunalité, mais également, selon son propre choix, celles des communes de la CCSB qu'il a sélectionnées. Les plus petites communes sont ainsi désenclavées, et les informations du bassin de vie des citoyens circulent, indépendamment des limites administratives.

Les avantages :

- IntraMuros est une application locale sur les mobiles améliorant la qualité d'informations pour les habitants de Mison et des communes de la CCSB : Par exemple, la fonction « alerte » permet de recevoir une information en temps réel : une route bloquée, une déchetterie fermée exceptionnellement, une urgence municipale, etc...

- IntraMuros garantit un lien de proximité et d'échange entre la commune, ses habitants et l'intercommunalité.

- IntraMuros ouvre un nouvel espace de communication facile à utiliser sur un portable ou tablette : des adolescents aux seniors, tout le monde dispose aujourd'hui d'un appareil compatible et la simplicité d'utilisation de l'application évite de chercher longuement sur internet : tout est regroupé au même endroit.

- IntraMuros participe à la protection de l'environnement et à la maîtrise des coûts : le smartphone ne nécessite pas d'encre, pas d'impression, ni de papier.

Comment ça marche ?

L'application est téléchargeable gratuitement sur AppStore et GooglePlay.

Une fois l'application installée, sélectionnez notre commune... Puis c'est parti !

Comme précisé plus haut, vous pouvez aussi sélectionner plusieurs communes du territoire, puisque toute l'intercommunalité est présente. C'est un point fort de l'application, une information qui transite à l'échelle du territoire.

L'application vous propose quatre onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

L'onglet Services regroupe toutes les infos pratiques avec des annuaires (commerces, associations, école, services techniques, mairie...), les équipements de la commune et leur accessibilité...

L'onglet Journal concentre toutes les informations envoyées par la mairie, plus ou moins régulièrement, sur

les différentes actualités comme les élections, le don du sang, la vie des associations, des travaux...

Dans l'agenda, vous retrouverez les événements à venir de votre ville ou village ou ceux des environs. L'agenda est relié aux 2 offices de tourisme du Sisteronais-Buëch, par conséquent tout y est !

Enfin dans la rubrique Découvrir, l'application propose des idées de balades à faire autour de chez vous.

Les fonctionnalités :



Attention : IntraMuros démarrera début 2022 pour la commune.

A ce jour pour Mison, peu d'informations sont présentes sur intraMuros. Les rubriques seront alimentées à partir du début d'année. Si vous voulez apparaître en tant que professionnel, association,... ou suggérer une idée, un article sur cette application, envoyez un mail à contact@mison.fr

Par ailleurs, IntraMuros n'aura pas vocation à se substituer à notre site internet, il en sera un complément. Le site <http://www.mairiedemison.fr/> à consulter régulièrement, vous donne les informations communales et administratives plus complètes.



Vie associative

CRÈCHE

En cette période de fêtes, nous voyons fleurir de nombreuses décorations sur le devant des habitations. Particulièrement au village, voyez la crèche près du lavoir et de la fontaine, en bout de rue du Presbytère. Chantal et Roger Brunet ont encore une fois réalisé un superbe travail afin de perpétuer la magnifique tradition provençale.



AUTO RÉTRO

Amis passionnés de vieilles mécaniques, une reprise dynamique de nos activités montre que le funeste virus n'a eu aucune prise sur celui de la passion qui nous anime, contre lequel il n'existe aucun vaccin !

L'association «Auto Retro Des Alpes Provençales» profite de cette nouvelle parution de notre journal local pour



vous souhaiter des fêtes de fin d'année les plus belles possible. Nous espérons vous retrouver dans les mois à venir, tous en pleine forme, pour de nouvelles activités sur notre commune.

Contact : Francou Régis

PASSION VIEILLES ROUES

Après une triste année 2021, où l'association Passion Vieilles Roues a dû renoncer, au dernier moment, à la Fête des Véhicules d'Autrefois en raison de la mise en œuvre du passe sanitaire, c'est avec plaisir que nous vous retrouverons à l'occasion de deux nouveaux événements en 2022.

Dans la foulée de la fête de la musique, nous proposons d'organiser notre première manifestation Festi'Music le 25 juin 2022, sous la forme d'un après-midi musical, place des aires à Mison village. Nous souhaitons regrouper des musiciens amateurs (6 ou 7 groupes) de 15h à 21h.

Côté pratique, buvette, restauration, stationnement sous la houlette de notre équipe vous permettront de profiter de cette fête dans les meilleures conditions.

Puis, notre deuxième temps fort de l'année, les 23 et 24 juillet 2022.

Comme pour notre première manifestation en 2019, nous regrouperons du matériel agricole ancien, des véhicules de collection, un marché de producteurs et d'artisans.

Les différents matériels et véhicules seront présentés de manière statique pour les découvrir et dynamique pour les voir fonctionner. Cette année, la mise en route de plusieurs batteuses sera « l'animation phare » du rassemblement.

Les activités seront présentées et commentées au fur et à mesure de leur déroulement de façon à ne rien manquer des particularités de chacune.

Des artisans et des producteurs permettront à tous nos visiteurs d'apprécier des métiers et des savoir-faire anciens, mais toujours d'actualité.

La buvette vous permettra de vous rafraîchir au cours de la journée et des repas seront servis le midi. Un concert accompagnera l'apéro du samedi soir.

Bien évidemment, l'organisation générale de ces manifestations tiendra compte des mesures sanitaires en vigueur.

Bonne année 2022 et rendez-vous en juin / juillet, pour le plaisir de toutes et tous.

Contact : David Depeyre.



CHANTER CM

Le village de Mison vous propose un moment de détente en musique avec la chorale de l'association « Chanter Comme à la Maison », tous les jeudis soir de 18h30 à 20h, à la salle des fêtes du Village (salle Wathelet). Composé d'une vingtaine de femmes, cette chorale propose un répertoire de variété française (Natacha St Pierre, Céline Dion, Nolwenn Leroy, Vanessa Paradis, Renaud...). Inutile de connaître le solfège, la chef de chœur vous propose une lecture simplifiée de la musique accessible à tous grâce à ses paroles détaillées ainsi que des

enregistrements vocaux sur CD pour vous exercer en dehors des répétitions !

Alors, si vous aimez chanter comme à la maison, dans la joie et la bonne humeur, venez tenter l'expérience de pousser la voix entre copines ! Cette chorale propose également des prestations bénévoles dans toute la région. Deux rassemblements de 3 chorales, dont celle de Mison, sont prévus le samedi 30 avril 2022 à 20h à la salle de l'alcazar de Sisteron et le dimanche 1er mai 2022 à la salle des fêtes d'Aubignosc.

Si vous hésitez, vous pourrez venir écouter ces choristes joyeuses,



talentueuses et toujours partantes pour s'amuser, et qui sait ? Peut-être vous laisserez-vous tenter...

Contact : Calice, 06 33 50 32 27.

Vie associative



Suite à la dernière Assemblée Générale du 26 octobre, l'association Mison Partage est désormais dirigée de façon collégiale par sept membres élus à l'unanimité.

Ceci fait suite à la démission de son président qui, après de nombreuses années de bons et loyaux services, a décidé de ne pas renouveler son mandat.

Peu de changements dans les activités qui reprennent, petit à petit, suite à l'interruption due au Covid.

A savoir :

- lundi: 3 groupes de marche (randonnées de niveaux différents)
- mardi matin : 2 groupes de yogis
- mardi après-midi: pétanque, jeux de cartes, jeux de société, etc...
- mercredi matin: c'est le chœur de Mison Partage qui s'efforce de chanter et recrute de nouveaux participants.
- jeudi après-midi: initiation et perfectionnement informatique pour ceux qui le désirent.

Les veillées de novembre et janvier ont été annulées, faute de participants.

Espérons qu'elles puissent reprendre au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Nos projets pour 2022 :

- concours de boules au Village.
- randonnée de 3 jours à Larche.
- participation à l'exposition du centre de loisirs qui fête les 15 ans de la création du groupe des ados.
- pièce de théâtre.
- concours de soupes.
- 2 stages-ateliers organisés par la CARSAT/Sud Est.



N'hésitez pas à nous rejoindre si nos activités vous intéressent... et retrouvez-nous sur le site misonpartage-e.monsite.com.

Un grand merci à la municipalité de Mison et son maire M. Gay pour leurs aides logistiques et financières.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et beaucoup de bonheur pour 2022.



Infos pratiques

Les différentes informations ci-dessous sont à vérifier en période COVID.

Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

Mail : contact@mison.fr - Site : www.mairiedemison.fr

Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

Inscriptions cantine, tickets périscolaire et garderie

Les inscriptions à la cantine, se font uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+3. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative. Un système de réservations en ligne est en place.

En cas d'absence **pour maladie exclusivement**, merci de contacter Ariane ou Valérie à l'APC.

Il est rappelé que le repas du 1er jour d'absence ne pourra pas être remboursé. Sur présentation d'un certificat médical, et sous réserve de l'accord du prestataire, les autres repas pourront être reportés (mais non remboursés).

L'achat des tickets pour le périscolaire, et l'accueil de loisirs du mercredi se font également à l'APC.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Adhésion annuelle : 10 €.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi :

- de 7h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires :
½ journée : 5 €, journée : 10 €.
- de 8h à 18h pendant les vacances : journée : 10 €.

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités, directement au centre ou sur le site internet de la commune.

Contact : 06 12 57 85 06, 06 07 01 21 97,
karo.blanc04@gmail.com

Note de la rédaction : Le journal Misonnais a pour vocation de vous informer sur l'actualité municipale et associative de notre commune. Cependant, compte tenu de sa périodicité, nous ne pouvons vous offrir ici une grande réactivité. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.mairiedemison.fr. Vous aurez ainsi facilement accès à des informations récentes, fréquemment actualisées. Vous pouvez également recevoir le Misonnais par voie informatique, signalez-le en mairie, ou par mail : contact@mison.fr.

Accueil périscolaire : L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 12h à 12h15 et de 16h à 18h30. Tarifs : 12 € la carte 12h ; 30 € le ticket mois et 10 € le ticket semaine.

ADMR : L'ADMR vous reçoit dans les locaux de l'ancienne Poste. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 11h30.

Contact : 04 92 36 08 04.

Gendarmerie Sisteron	04 92 61 00 33
Centre Hospitalier Sisteron	04 92 33 70 00
Service urbanisme Sisteron	04 92 31 27 52

(accueil uniquement sur RDV)

ADIL, informations sur le logement 04 92 21 05 98
3^{ème} vendredi au CMS.

Nombreux autres services en salle de permanence sous les arcades à Sisteron. Les principaux :

MSA : Tous les jeudis de 14h à 17h,

UDAF : 2^{ème} jeudi du mois, matin

CIDF : droit des femmes, 4^{ème} vendredi du mois, matin

CDAD conciliateur 04 : 1^{er} vendredi du mois

Déchetterie : Les déchetteries vous accueillent pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants :

- Ribiers : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**. Contact : 04 92 62 24 65.

- Lazer : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**. Contact : 04 92 65 26 17.

** Se renseigner pour les horaires d'été, infos sur le site internet de la commune ou intramuros.

Recensement militaire et Service National Universel (SNU) :

Obligatoire : Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Facultatif : SNU : Pour tout renseignement et inscription, consulter le site du ministère : <http://www.jeunes.gouv.fr/>

Inscriptions sur les listes électorales : Vous avez eu 18 ans, ou vous êtes nouveau résident sur la commune : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales jusqu'à un mois avant tout scrutin.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

Consultez le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE> pour vérifier votre situation électorale.

• Prochaines échéances électorales : élections départementales et régionales en 2022.